

# Le rôle d'EXPERIENCE INTERNATIONALE



- 1 Vous accompagne dans votre projet et dans la réalisation de votre stage à l'étranger (information, conseils, préparation au départ, recherche d'une formation linguistique, suivi,...)
- 2 Recherche un placement ou maître de stage en fonction de vos préférences, en liaison étroite avec ses partenaires étrangers
- 3 Vous assiste dans les démarches administratives, notamment pour les pays hors Union Européenne :
  - Visa ou permis de travail
  - Assurances
  - Voyage...

L'association vous délivre également une attestation de fin de stage.

**EXPERIENCE  
INTERNATIONALE** 

VOYAGE  
FORMATION  
ÉCHANGES  
COMPÉTENCES



**EXPERIENCE  
INTERNATIONALE** 

7 bis, rue Decrès • 75014 PARIS

Téléphone : 01 43 15 09 48 & 09 52 03 25 87

Fax : 01 83 62 82 73

Mail : [contact@experience-internationale.fr](mailto:contact@experience-internationale.fr)

[www.experience-internationale.fr](http://www.experience-internationale.fr)

 [www.facebook.com/stagesagricolesaetranger/](https://www.facebook.com/stagesagricolesaetranger/)

 <https://twitter.com/assoexpinter>

Association sans but lucratif fondée en 2010, et régie par la loi de 1901  
SIREN 524 523 461 - APE 9499Z

**EXPERIENCE  
INTERNATIONALE** 



## Stages AGRICILES à l'étranger



L'essentiel à savoir

Vous souhaitez vivre dans un contexte professionnel, culturel et social différent, développer des relations professionnelles et personnelles avec des personnes appartenant à une autre culture, rapporter dans vos bagages des idées pour construire des projets ou faire évoluer votre exploitation agricole, enrichir votre CV pour trouver du travail, améliorer votre connaissance d'une langue étrangère.

L'association EXPERIENCE INTERNATIONALE vous offre l'opportunité de partir à l'étranger dans le cadre d'un stage pratique dont la durée peut varier de 2 à 12 mois, et vous accompagne dans vos démarches.

## ? Où partir

De nombreuses destinations sont proposées : Europe, Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Chine, etc...

Presque toutes les productions agricoles classiques sont possibles suivant les pays : élevage bovin lait ou viande, élevage porcin, caprin, équin, horticulture, maraîchage, céréales et grandes cultures, viticulture-oenologie...



## Stages agricoles à l'étranger

EXPERIENCE INTERNATIONALE 

vous accompagne

## ? Quand partir

Les départs sont possibles toute l'année, mais il faut toutefois tenir compte des saisons et des productions.

Par exemple, dans l'hémisphère sud, les saisons inversées permettent des stages en période hivernale en France, alors que c'est la belle saison de septembre à mars dans ces pays.



## ? Quelles sont les conditions d'accueil et de rémunération

Dans la majorité des cas, vous êtes nourri(e) et logé(e) avec, assez souvent, une vie de famille.

Dans les entreprises horticoles et viti-vinicoles, les stagiaires sont logés de manière indépendante et préparent eux-mêmes leurs repas.

La rémunération est variable suivant les pays, et elle répond aux exigences fixées par nos partenaires dans les pays d'accueil.



## ? Quel investissement initial faut-il prévoir

- ➔ Frais d'inscription à EXPERIENCE INTERNATIONALE
- ➔ Frais administratifs de notre partenaire étranger
- ➔ Frais de visa, voyage, passeport, assurance maladie/accident/rapatriement
- ➔ Formation linguistique, si nécessaire avant le départ
- ➔ Dépenses personnelles

Certains Conseils Régionaux ou Départementaux et d'autres organismes peuvent parfois accorder des bourses ou des aides.



## ? Quelles sont les conditions à remplir pour partir

- ➔ Être âgé(e) de 18 à 30 ans (35 ans éventuellement aux États-Unis et au Canada)
- ➔ Avoir suivi un cycle de formation agricole
- ➔ Justifier d'une expérience pratique en agriculture
- ➔ Posséder une connaissance suffisante de la langue pratiquée dans le pays d'accueil
- ➔ Être en bonne santé et disposé(e) à faire des efforts pour s'adapter aux conditions de travail
- ➔ Déposer son dossier au moins trois mois avant la date de départ prévue